

Titre :

FESSENHEIM, une « Délinquance Astucieuse » de plusieurs milliards sur fonds publics

Résumé :

Acté depuis fin 2011, la mise à la casse anticipée de la centrale nucléaire de Fessenheim est la contrepartie de l'achat, par le PS, des suffrages du parti EELV lors des élections de 2012. Ce troc, estimé à plusieurs milliards d'€, représente un coût démesuré et improductif. Un montant énorme, en nature, dissimulé et à action différée, qui échappe au contrôle des frais de campagne.

L'association « Fessenheim, notre Energie » estime qu'il s'agit d'un enchaînement de fraudes et délits astucieux du ressort de la Brigade de Répression de la Délinquance Astucieuse.

A ce jour (7 ans plus tard), le délit n'a pu être « consommé » dans les délais prévus. Mais le gouvernement s'est engagé à la fermeture de la Centrale lorsque la condition introduite dans la loi de transition énergétique de 2015 sera réalisée. Un acte grave et choquant, une gabegie industrielle de plusieurs milliards d'€, des indemnités énormes du sinistre social à venir pour le territoire de Fessenheim, payées sur fonds publics, justifieraient de sérieuses remises en question, du moins la nécessité d'une expertise objective du couple optimal énergie-climat de la France !

« Point de vue » déposé au nom de l'association « *Fessenheim, notre Énergie* »

Par Annick Waller, secrétaire de l'Association

FESSENHEIM, une « Délinquance Astucieuse » de plusieurs milliards sur fonds publics

La loi affirme que nul ne peut jouir ni bénéficier du fruit de son « crime ».

La fermeture anticipée arbitraire de la centrale nucléaire de Fessenheim repose en réalité sur un enchaînement de fraudes et délits astucieux que notre association « *Fessenheim, notre Énergie* » va dénoncer auprès de la Brigade de Répression de la Délinquance Astucieuse (ou BRDA).

En effet, deux types de motivations sérieuses conduisent à une fermeture de centrale nucléaire, à savoir :

- Une injonction par l'ASN pour mise à l'arrêt d'un ou des deux réacteurs de la Centrale, sur raison grave de sûreté ;
- Une décision du Conseil d'administration d'EDF pour des motifs économiques, par exemple : absence de rentabilité, obsolescence technique, coûts excessifs pour respecter des normes environnementales, etc.

Après une analyse approfondie au sein du Comité de notre Association, il apparaît que la consultation PPE en cours est plus particulièrement un habillage destiné à régulariser, par une loi, une série de décisions électoralistes et arbitraires, datant de 2011, en perspective des élections présidentielles et législatives de 2012. La consommation de ces délits, datant de 7 ans, est encore à l'état différé, mais sa prolongation a été validée et assumée par le Président de la République actuel et son gouvernement. Voici la trame des méthodes délictueuses mais bien astucieuses en cause.

2011 – l'origine des délits

Comment le candidat du Parti Socialiste peut-il obtenir l'adhésion du parti Europe Ecologie Les Verts afin de gagner la présidentielle et disposer de la majorité aux législatives 2012 ?

Facile ! Aidez-moi à être élu et, en contrepartie, j'arrêterai la centrale nucléaire de Fessenheim au cours de ma présidence, pour répondre à votre souhait. Je contraindrai le Président d'EDF à le faire (car, si je suis élu, j'aurai pouvoir de le faire nommer ou révoquer).

En cadeau supplémentaire, je promets aussi que la part du nucléaire sera réduite dans le mix de la production électrique, de 75% aujourd'hui à 50% en 2025. De même, je nommerai parmi les Verts des ministres, voire ministre d'état, et vous ménagerai de nombreux postes de députés.

Enfin, je vous ferai voter une loi sur l'énergie qui régularisera astucieusement ces promesses électorales!

C'est ainsi que la mise à la casse de la centrale nucléaire de Fessenheim a été choisie, nommément et officiellement, le 19 novembre 2011, dans l'accord électoral du PS-EELV, pour la présidentielle et les législatives 2012. Des dispositions destinées à la conquête du pouvoir personnel de quelques-uns, sans lien justifié pour les intérêts et l'avenir de la France et de sa population, dispositions qui constituent des abus clandestins de biens sociaux.

Le montant de l'achat des suffrages Verts sur fonds publics est pharaonique, **plusieurs milliards d'€, correspondant aux pertes de production estimées jusqu'en 2041, dues à l'arrêt anticipé de la centrale de Fessenheim** (la date 2041 a été retenue en tant que fin de vie potentielle dans l'accord officiel d'indemnisation, entre EDF et le ministre chargé de l'Énergie, le 24/01/2017). Ces montants n'apparaîtront évidemment pas dans les comptes de campagne présidentielle 2012, puisque le délit ne peut être consommé que plus tard, après l'élection... bernant alors astucieusement le Conseil constitutionnel et les instances de contrôle.

Les comptes de campagne des divers candidats ont été épluchés ...à hauteur de dépassements de quelques dizaines ou centaines de milliers d'€ pour certains ... Mais le dossier Fessenheim a totalement explosé l'échelle avec des montants exprimés en milliards envers EDF et ses actionnaires privés, pour les indemnisations justifiées « *en réparation par l'Etat pour les préjudices subis* » (selon le texte référence du Conseil constitutionnel*). Une facture très lourde pour les finances publiques ...et alimentées, in fine, par les contribuables français.

*réf. : article n°59 de la Décision du Conseil constitutionnel n° 2015-718 DC du 13/08/2015 concernant la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2015/2015-718-dc/decision-n-2015-718-dc-du-13-aout-2015.144275.html>)

NB : l'achat de voix à des partenaires électoraux potentiels, sur fonds publics, a déjà été pratiqué par le PS qui a troqué les suffrages des Verts aux législatives de 1997 (suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président Chirac) par un engagement d'arrêter la centrale de Creys-Malville. Un troc qui a coûté plus de 100 milliards de Francs, intégrant notamment les incalculables pertes scientifiques et technologiques, par l'avance de la France dans la filière des réacteurs rapides... au profit des Russes et des Chinois. Là aussi, pas d'intégration dans les comptes de campagne de 97. EDF était alors un EPIC à 100% nationalisé et les gouvernements successifs se sentaient « propriétaires » des biens publics ; la Brigade de Répression de la Délinquance Astucieuse n'a été créée qu'en 2004.

2017 – Les élections présidentielles et législatives

Le délit lui-même, fermer Fessenheim en contrepartie de l'achat de suffrages, n'a pas pu être « consommé » dans les délais prévus, suite à des aléas externes. Mais le nouveau Président s'est engagé à consommer le délit lorsque la condition introduite dans la loi de transition énergétique de 2015 sera réalisée c'est-à-dire, l'atteinte de 63,2 GW de la puissance totale du parc nucléaire du pays.

Nous sommes maintenant 7 ans après l'origine du délit. Le pouvoir politique peut encore ne pas le consommer en inscrivant le maintien en exploitation de Fessenheim dans la PPE en cours d'élaboration. Mais le ministre chargé de l'écologie et de l'énergie insiste a contrario et tente actuellement de régulariser le délit par la promulgation d'un décret PPE qui lui apporterait une légalisation de la forfaiture... avec l'appui du peuple, puisque ce dernier a pu exprimer son avis !

Nous faisons confiance à la Brigade de Répression de la Délinquance Astucieuse pour mettre fin à ces achats de suffrages électoraux, excessivement onéreux, astucieux car différés et en nature, qui n'apparaissent pas dans les dépenses de campagne électorale du corrupteur, tout en détruisant des biens publics en toute impunité, jusqu'à présent, et pesant lourdement sur les finances de la France et des Français.

La Délinquance Astucieuse : Qu'est-ce que c'est ?

Des méthodes délictuelles de plus en plus élaborées ont nécessité la création d'une brigade de police spécifique : la Brigade de Répression de la Délinquance Astucieuse (ou BRDA). Les principales infractions entrant dans son champ de compétence sont les escroqueries, les abus de confiances, les détournements de fonds ou encore les abus de faiblesse.

Les formes d'escroqueries traitées par la BRDA sont souvent commises en bande organisée et caractérisées par des manœuvres particulièrement élaborées.

Brigade de la Répression de la Délinquance Astucieuse - 122/126, rue du Château des Rentiers -75013 Paris.

Conclusions pour la suite juridique donnée par l'association « Fessenheim, notre Énergie »

1 - Saisine de la Brigade de la Répression de la Délinquance Astucieuse

Les délits astucieux en cause :

- Achat des suffrages de partenaires potentiels pour des élections nationales, financé astucieusement, à terme et en nature, sur fonds publics.
- Destruction volontaire et préméditée de la centrale nucléaire de Fessenheim (*le troc « en nature » choisi par les Verts*), un bien public à 83,5%, malgré son très bon état (actualisation récente de sa sûreté et de son « grand carénage »). Les indemnités décidées, sur finances publiques, vont courir jusqu'en 2041.
- Le coût gigantesque des contreparties électorales, plusieurs milliards d'€, a échappé astucieusement aux contrôles des comptes de la campagne électorale.
- Légalité éventuelle de l'acceptation du gouvernement actuel et de sa majorité, à prendre en charge la prolongation du délit « *arrêt définitif non justifié d'une centrale nucléaire* », alors qu'aucune étude approfondie n'a évalué, 7 ans plus tard, les besoins réels en électricité du proche avenir et à plus long terme.

Observations :

- Le contrôle des actions électoralistes, astucieuses et très onéreuses de ce type, devrait être astucieusement intégré dans la moralisation de la vie politique, une des priorités annoncées par le nouveau Président !
- Il est surprenant qu'aucune instance ou média n'ait encore réagi à ce détournement démesuré de fonds publics ... alors que le projet de piscine à Brégançon, d'un coût de quelque 15 000 €, occupe avec assiduité les médias et les réseaux sociaux depuis plus d'une semaine.

2 - Plainte pour abus de pouvoir caractérisé de l'Etat, actionnaire dominant à 83,5% d'EDF SA

L'abus de pouvoir de l'ETAT a consisté à flouer les actionnaires minoritaires d'EDF SA par la pratique abusive sur la gouvernance de cette entreprise, pouvant conduire de ce fait à une situation anormalement affaiblie d'EDF. Les annonces désordonnées et contradictoires sur l'Entreprise et son électricité nucléaire ont une responsabilité dans l'effondrement des actions boursières. Les Délits :

- Destruction d'actifs industriels utiles et assurant 2 200 emplois équivalent plein temps ainsi que les activités socio-économiques des environs de Fessenheim.
- Nombreux chantages sur le Conseil d'administration et son Président, lors des négociations liées à la fermeture de Fessenheim. Ce faisant, l'État français s'est affranchi de toute réglementation financière et commerciale régissant les Sociétés anonymes.
- Absence de protection de l'Etat pour assurer le niveau de sérénité qui sied pour la sûreté nucléaire, au sein du personnel exploitant et des entreprises prestataires.
- Absence de proposition d'indemnisation des actionnaires minoritaires liée à la perte de production de Fessenheim, jusqu'en 2041.
- Non-respect de la convention Etat-EDF pour compenser chaque année les prix d'achat des énergies renouvelables, imposés par l'Etat et très supérieurs aux coûts de l'électricité produite par EDF, une dette supérieure à 6 milliards d'€.

3 - Plainte contre X pour Abus de biens sociaux

L'abus n'est à ce jour qu'au stade de projet « confirmé » et n'est donc pas consommé, sinon par ses conséquences dévastatrices nées de l'incertitude pour la région, le bassin d'emplois, ainsi que les personnels et populations concernés. L'arrêt des réacteurs n'est en effet justifié par aucun motif sérieux susceptible de l'impliquer. L'ensemble des atouts essentiels de la Centrale de Fessenheim fait partie de l'annexe « Mémoire de la forfaiture ». Ce démantèlement anticipé est bien « la rançon » payée -sur fonds publics- aux « Verts » pour régler, a posteriori, l'achat de leurs suffrages d'il y a 7 ans.

Il y a donc bien abus de biens sociaux par personnes chargées de leur gestion, l'Etat nommant six délégués au Conseil d'administration d'EDF, plus le PDG.

A noter que le président d'EDF est contraint, puisque nommé par un décret du Président de la République, il peut être révoqué par le même, s'il ne se soumettait pas !

Annexe - Mémoire de la forfaiture et des conséquences

2011 - *Comment se faire élire en achetant l'adhésion des dirigeants du parti Europe Ecologie Les Verts pour la présidentielle et les législatives 2012, sur fonds publics, sans que ces montants en nature et à exécution décalée dans le temps, apparaissent dans les dépenses de campagne ?*

Le PS s'est ainsi livré au marchandage de « la honte » afin d'obtenir les voix EELV à son *candidat présidentiel*, et conforter l'élection d'une majorité de députés «acquis au président» pour la future l'Assemblée nationale. La centrale de Fessenheim a été un échange en nature, d'un montant totalement disproportionné, dans ce pacte politicien indigne, au mépris de l'intérêt de la France et des Français qui, par ce sacrifice industriel, auront à se priver d'une énergie sûre, rentable, abondante et respectant la COP 21, et qui, de surcroît, subiront une double peine puisqu'ils payeront chaque année, jusqu'en 2041, le prix estimé de l'arrêt anticipé de cette usine, plusieurs milliards d'€, après exécution.

A noter aussi que, dans cet accord, figure « *Nous réduirons la part du nucléaire dans la production électrique de 75% aujourd'hui, à 50% en 2025* ».

C'est ainsi que s'est préparée une véritable gabegie industrielle et financière dans le domaine des énergies, ciblée plus précisément sur l'électricité, organisée par des politiciens en conquête de pouvoir personnel ! A noter que le texte signé ne comporte aucun argument justifiant d'aussi graves bouleversements de la future alimentation de l'électricité de la France et également de sa sécurité.

Constat également, les négociateurs ignoraient totalement qu'EDF est une Société anonyme à Conseil d'administration depuis la loi du 9 août 2004 et son décret d'application du 19 novembre 2004. Ainsi, si l'Etat est actionnaire majoritaire à 83,5% du capital, il ne peut ignorer ni les actionnaires minoritaires d'EDF, ni le fonctionnement juridique des sociétés anonymes françaises.

En 2012, François Hollande a gagné la présidentielle et le parti socialiste a obtenu une majorité large à l'Assemblée Nationale (sans avoir besoin des députés EELV ...).

Vu les gros bouleversements annoncés dans la production d'électricité et, pour l'avenir le plus proche, à savoir, le sort de la centrale de Fessenheim, la population incrédule attendait au moins des justifications de ce qui relevait plus du caprice idéologique que d'une véritable politique énergétique, utile, réalisable et efficace, pour l'avenir et la sécurité du réseau électrique de la France...

Aucune justification avant, pendant les débats de la transition énergétique, ni même après !

Rien avant le vote de la « *Loi de la transition énergétique pour la croissance verte* » promulguée le 18 août 2015.

Rien dans les 285 pages parues le 29/07/2014 de ce qui s'appelle pourtant « Etude d'impact » associée à la LTE, juste un copier-coller de l'accord électoral PS-EELV « *réduction de la part de la production nucléaire de 75% à 50 % en 2025* », toujours sans expliquer les 50% plutôt que 60% ou 45% ! Par contre, afin de contourner les règles juridiques d'EDF SA, la centrale de Fessenheim est devenue victime d'un astucieux « *plafonnement de la puissance totale du nucléaire à 63,2 GW* » (atteinte lors du démarrage de l'EPR de Flamanville). Là encore, sans aucune étude technico-économique sur les besoins et les contraintes à venir en raison de l'augmentation des énergies renouvelables... mais au fonctionnement intempestif et non pilotable.

Une bizarrerie : le plafonnement de la puissance a du sens pour une voiture, mais il est bien peu adapté à la nature physique de l'électricité car, si la puissance d'une centrale est intéressante, c'est sa production en kWh, disponible et pilotable, qui est fondamentale pour ajuster à chaque instant la fourniture d'électricité à la consommation et, garantir ainsi l'équilibre absolument nécessaire à la sécurité du réseau électrique.

« Si Fessenheim était une personne, elle gagnerait son procès en harcèlement moral ! »

Nous ne relaterons pas toutes les séquences des très nombreux propos contradictoires, entendus au fil des mois depuis 2011, inquiétants et très perturbants pour la sérénité qui sied au travail dans une centrale nucléaire pour les personnels EDF et d'entreprises sous-traitantes, pour leurs familles déstabilisées, de même que pour les populations environnantes. Il ne s'est jamais vu un tel acharnement à l'encontre d'une Entreprise du service public et de ses salariés, tant sur la longueur des attaques (7 ans et ça continue !) que sur leur intensité. Les déclarations péremptoires des membres du

gouvernement se contredisant les unes les autres ; la désinformation institutionnalisée des intolérants au nucléaire par des experts autoproclamés, remettant en cause les expertises (même celles de l'ASN !)* et les contre-expertises scientifiques ; les harcèlements et contre-vérités des communiqués quasi chaque semaine ; des manifestations nombreuses et régulières des opposants, volontairement provocantes à l'égard des salariés, devant la Centrale ou en attitude de pression à la porte d'accès des membres de la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) lors de chaque réunion en Préfecture. Ces opposants grimés en jaune, noir, rouge sont très majoritairement Allemands, accompagnés de pseudos fûts de déchets leur servant de tambour ! Les violences verbales et parfois « limite physiques », inadmissibles, n'auraient pas dû être tolérées par l'Etat ... dont les absences systématiques de réaction ont été comprises comme une manière d'afficher sa complicité.

* Ci-après *Journal L'Alsace* du 28 juin 2018

|| FESSENHEIM ||

L'impossible dialogue

Censés favoriser la transparence, les séances publiques de la Commission locale d'information et de surveillance de la centrale nucléaire soulignent surtout l'irréconciliabilité des points de vue entre « pro » et « anti ». Ce fut encore le cas mardi soir à Hirtzfelden.

Qu'est-ce qu'un risque ? Qu'est-ce qu'une incertitude ? Quels rapports entre les deux notions... Vous avez quatre heures... Assésion - mais de juin oblige - à un examen de baccalauréat de philosophie ? Même raisonnement abstrait, mêmes difficultés à entrer la vérité « sans être agité » en matière de nucléaire - et, plus prosaïquement, même durée d'épreuve (quatre heures...).

Différence de taille : ici on s'exprime haut et fort. Un peu trop, il paraît. Le président-surveillant, Michel Habig, doit s'y reprendre à plusieurs reprises pour calmer les flammes dissipées, y compris Marc Simon-Jean, directeur de la centrale nucléaire de Fessenheim, pourtant habitué des premiers rangs.



D'où, en passant, le faux mariage (notre photo) et une imperméabilité au discours des institutions en place.

Du coup, quand EDF présente son bilan et ses perspectives, il faut former Fessenheim. Quand les sondages sont attentifs de la diplo du Grand conseil d'Alsace disent : « Pas de conjugaisons prévisibles, mais reconnaissances complémentaires nécessaires ». Il faut former Fessenheim. La taut sur le ton de « Il faut détruire Carthage ». C'est tombé, bien sûr, on ne peut pas la loi - fermer Fessenheim, pas détruire Carthage. Il est à nouveau question de l'arrêt et du démantèlement de la centrale, à travers des principes réglementaires déjà exposés, avant tout. Rien de bien neuf, donc, hors cette évaluation de l'ASN : « On court une certaine de tonnes de déchets à haute activité et à vie longue et quelques centaines ou milliers de tonnes à moyenne activité et à vie courte. »

membres de la CLIS en prendront connaissance prochainement.

On les oublierait presque cette intervention imprévue d'un individu se présentant comme « risk manager et bon cœur d'acier », visiblement aussi soucieux de la sécurité nucléaire que de faire parler de lui : « Il y a un risque majeur en raison de la présence de 220 tonnes d'ammunitions à la CAC d'Hirtzfelden. En cas de détonation, l'impact pourrait avoir des conséquences graves. »

« Le mélange n'est pas détonant et il s'agit d'une installation classée et sûre », commente Michel Habig. « Il n'y a pas de risque à cet endroit, donc pas de risque pour la centrale », rétorquent Georges Walber, le M. Hydrologue du département du Haut-Rhin. S'en suit une nouvelle discussion sur le thème « Risques et incertitudes ». À ce sujet, les conclusions de la CLIS sont inépuisables pour Gabriel Weisser, autoproclamé riverain inquiet de la centrale : « J'appréhends ce soir je vais encore passer une nuit blanche... » François Baringer, maire de Blodelshem, lui, « dormira sur ses deux oreilles », irréconciliables, en vérité.

|| Mensonges ! ||

« Mensonges ! » crient à EDF - beaucoup - et à l'ASN - un peu - les mauvais élèves du fond de la classe. On les reconnaît à leurs critiques ou à leurs scandales, notamment.

« Je vais vous faire subir par les pendules ! », ou encore « Je vais me ficher ! », coupe Michel Habig, sans qu'on sache exactement s'agisse de ces deux messages affligés le plus les

avant la réunion, les militants antinucléaires ont organisé une parodie de mariage entre EDF et l'Autorité de sûreté nucléaire. Ils souhaitent dénoncer ainsi la collusion existante, selon eux, entre l'exploitant des centrales et son organisme de contrôle.

(Photo L'Alsace/Thierry Gachet)

« anti ». Retour au calme, un temps. Pierre Bois, chef de la division de Strasbourg de l'ASN, se lance dans une ex-

plication « risques et incertitudes », mais son message ne convainc plus. Pour beaucoup d'opposants au nu-

cléaire, l'ASN s'est différencié de manière en permettant le redoublement du réacteur n° 2 ce printemps.

|| Lanceur d'alerte ? ||

Puis cette question de Jean-Paul Locote (Alsace Nature) : « Existe-t-il un document planifiant le démantèlement de Fessenheim ? » Réponse de Pierre Bois : « Oui. » On imagine que les

Matthieu PEFFER

Ces harcèlements permanents et variés contre la centrale de Fessenheim, diffusés avec constance non seulement par les médias régionaux mais aussi nationaux, ont fait croire que la centrale de Fessenheim était porteuse de tous les problèmes du nucléaire (problèmes définis évidemment selon l'idéologie des Verts). Elle est devenue ainsi le symbole à abattre, coûte que coûte !

Rien ne distingue pourtant fondamentalement Fessenheim des autres centrales nucléaires du parc français. Elle tient sa place dans un système intégré qui produit de l'électricité non-carbonée bénéfique pour le climat, en grande quantité, utile et même indispensable pour la très grande diversité des activités individuelles, collectives et économiques, capable de s'adapter automatiquement aux besoins du pays et aux aléas du réseau électrique.

Extrait de la conférence de l'ASN « Bilan annuel 2017 de la Sûreté » de la région Grand Est par Pierre Bois, Chef de la division de l'ASN Strasbourg (réf. *Journal L'Alsace-F. BY-* du 15 juin 2018)

<p>« Un bon niveau de sûreté » à Fessenheim</p>	<p>Le gendarme du nucléaire considère que les performances en matière de sûreté et de protection de l'environnement de la centrale alsacienne sont « stables » et à « un bon niveau par rapport à la moyenne des centrales exploitées par EDF ». Le réacteur n° 2 a été main-</p>
--	---

Le scan qui précède atteste que le fonctionnement de la centrale de Fessenheim est reconnu pour sa sûreté par l'ASN. Le prix de ses kWh, parmi les plus faibles de France, en fait une usine rentable confirmée*1. Son exploitation assure l'équivalent temps-complet de 2 200 emplois par an (emplois permanents, sous-traitants ou induits) qui font vivre 5 000 personnes*2. Le site recrute 40 à 50 jeunes diplômés par an et accueille en permanence une quarantaine d'étudiants en formation par alternance. Ses impôts et taxes, de l'ordre de 50 millions d'€ par an, contribuent à l'amélioration de la vie des populations locales et des collectivités de la région ainsi qu'au budget de la France, ...

En résumé, Fessenheim est une centrale électro-nucléaire qui assure un vrai service public de qualité en fournissant une énergie abondante, en toute sûreté et dans le respect de son environnement, depuis près de 40 ans !

*1-Ref. *Évaluations par la cour des Comptes et le rapport des députés Marc Goua (PS) et Hervé Mariton (LR) de 2014*

*2-Réf. « *Etude Syndex-2012-CNPE de Fessenheim- Étude d'impact socioéconomique et conséquences d'une éventuelle fermeture* »

Les élections présidentielles de 2017, un espoir pour la survie de Fessenheim

2017 a été vécu comme un espoir pour la majorité des habitants des environs de Fessenheim, avec un retour au bon sens et aussi pour le maintien de Fessenheim en exploitation (la promesse du gouvernement précédent devenant caduque), notamment parmi ceux que la curiosité et l'honnêteté intellectuelle avaient épargné des discours manipulateurs et alarmistes ainsi que d'une propagande visant à reprogrammer les cerveaux.

Malheureusement, dans ses premiers propos, Nicolas Hulot, nouveau ministre d'Etat chargé de l'écologie et de l'énergie, bien loin de rechercher une trajectoire de progrès réaliste dans la politique climatique, est resté centré sur son objectif prioritaire de fermeture de réacteurs en application de la loi LTECV, votée en 2015.

Pourtant dès novembre 2017, il a dû annoncer que les délais fixés dans la loi étaient inapplicables, montrant par-là l'absence d'une étude approfondie et indépendante de la situation énergétique, 5 ans après le strict copier-coller de l'accord PS-EELV de 2011, dans la LTECV.

A la question « Et Fessenheim ? » lors de l'interview du Président Macron (Le Monde) au sommet Climat du 12/12/17 : Sa réponse : « *Je tiens mon engagement : Fessenheim sera fermée et sera totalement fermée, je ne reviens pas en arrière.* » et, deux phrases plus loin, « *Je ne fermerai pas des centrales pour donner des gages politiques. Je fermerai des centrales le jour où je serai certain que ça n'aggrave pas le réchauffement climatique.* »

Le Président, soucieux de tenir les objectifs COP21 de réduction des émissions de CO₂ de la France en 2030 est-il correctement informé par son ministre ? Le 4 mai dernier, Greentech Media, en titrant son article, "*Les énergies renouvelables européennes intermittentes en hausse, les émissions de carbone aussi*" interpelle et est inquiétant pour le Climat. En effet, les choix politiques retenus dans la LTECV : *diminuer fortement la production nucléaire et augmenter significativement les EnR* est en totale contradiction avec les constats de Greentech Media !

Le rapport bipartisan très complet (de 2014) des ex députés Mariton et Goua avait évalué à trois millions de tonnes par an les suppléments d'émission de CO₂ qu'entraînerait un arrêt prématuré de Fessenheim.

Autant d'informations qui confirment la nécessité d'une expertise, approfondie et indépendante, du futur couple optimal énergie-climat de la France et appellent à la sagesse du Président !

Ainsi, le traitement « à part » réservé à Fessenheim confirmerait que cette centrale est bien une victime de politiques purement électoralistes, initiée par le pacte électoral PS-EELV des élections de 2012, puis maintenue par le nouveau ministre d'Etat, pour obtenir le soutien des Verts à l'Assemblée nationale.

A nouveau envisagée maintenant pour 2019, la mise à la casse anticipée de la centrale nucléaire de Fessenheim représenterait un coût gigantesque et inutile, alors que Fessenheim, patrimoine industriel de la France, contribue favorablement à tous les objectifs socio-économiques et climatiques annoncés par le Président et déclinés par son Gouvernement ! Un acte grave et choquant, une gabegie industrielle de plusieurs milliards d'€, payée sur fonds publics... qui justifierait, assurément, de sérieuses remises en question !

N'oublions pas le sinistre social à venir pour le territoire de Fessenheim, avec 2 200 pertes d'emplois, le départ sur trois ans de 600 personnes de Fessenheim, soit 25 % de sa population, 210 logements vides, les commerces sinistrés, etc. sans recevoir d'autres contreparties, à court terme, que les paroles d'un secrétaire d'Etat, incapable d'annoncer la moindre implantation d'activités industrielles nouvelles... avant plusieurs années !